

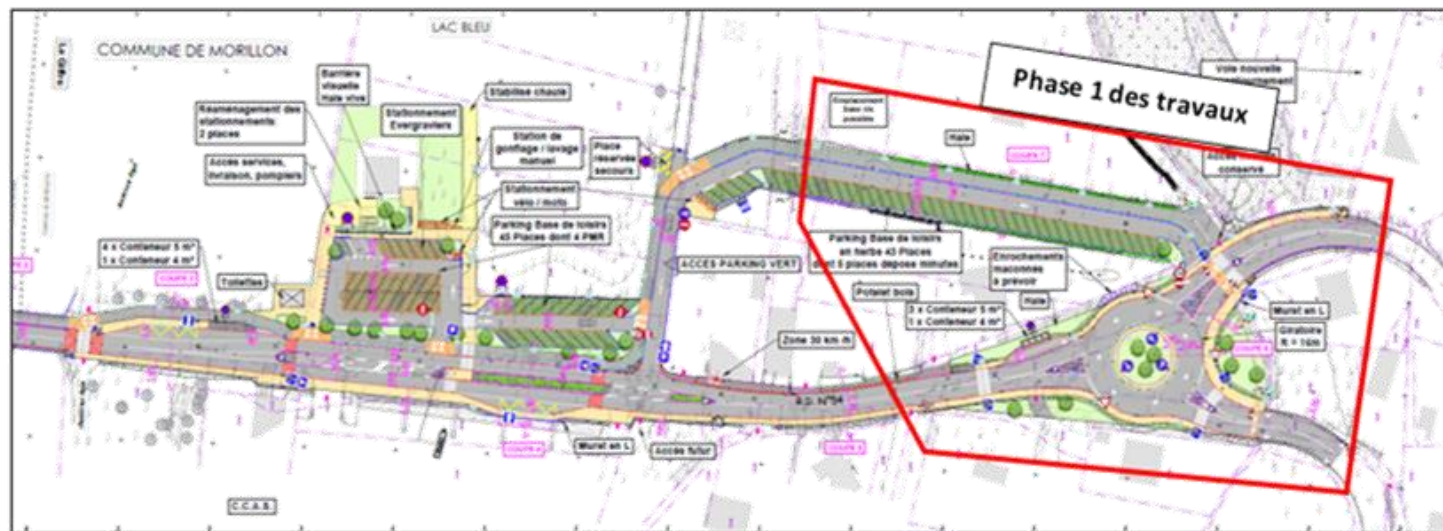


INFORMATION TRAVAUX

Réaménagement de la route départementale n°54 entre Morillon et Verchaix

***Phase 1 : début avril à fin juin 2023
(création d'un carrefour giratoire)***

Les Communes de **Morillon** et de **Verchaix** vont réaliser des travaux de sécurisation et d'embellissement de la route départementale n°54 (route du Lac Bleu/ route de Morillon) desservant les bases de loisirs communales. Ces travaux visent à **réduire la vitesse** des véhicules empruntant cet axe par l'instauration d'un zone 30 permanente, à **améliorer les flux** par la création d'un giratoire, à **prévenir les conflits d'usage** en redonnant de l'espace pour les piétons et les cycles et à **créer le premier tronçon de la voie verte** entre Morillon et Samoëns



Avec le soutien financier et le partenariat de

haute savoie
le Département

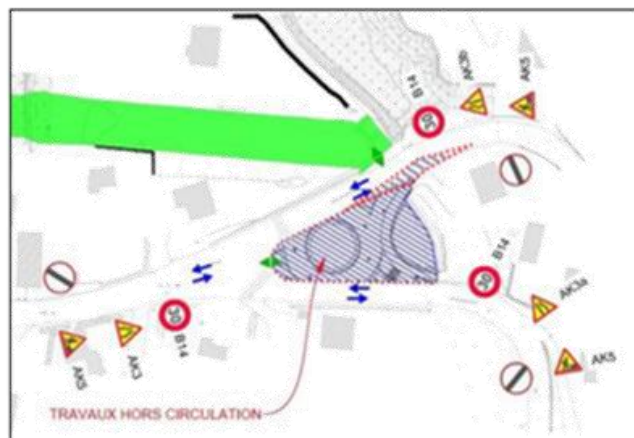
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

AFITFrance

Syane
CRÉDITS & NUTRITION

Déroulement de la phase 1 : création du giratoire

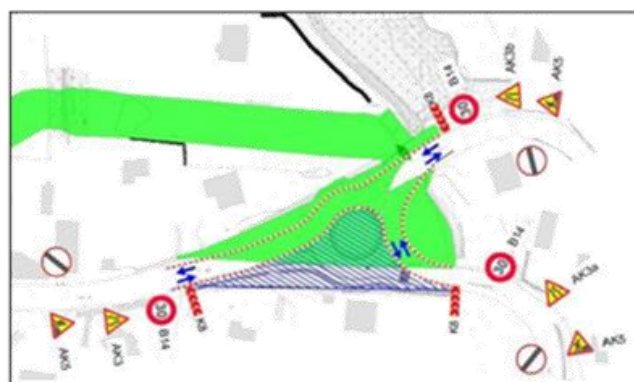
Début avril/ fin juin 2023*



Phase 1.1, côté sud.

Du 3 avril au 27 avril 2023.*

Double sens maintenu avec chaussées rétrécies.



Phase 1.2, côté ouest.

Du 28 avril au 5 juin 2023.*

Double sens maintenu avec chaussées rétrécies.

Déplacement du cédez-le-passage.



Phase 1.3, côté est.

Du 6 juin au 30 juin 2023.*

Double sens maintenu avec chaussées rétrécies.

Cédez-le-passage appliqué aux véhicules venant de la route du Lac Bleu.

* dates données à titre indicatif, susceptibles d'évoluer en fonction des aléas climatiques.



- ✓ **Chantier strictement interdit au public.**
- ✓ Des déviations avec la mention « itinéraire conseillé » seront mises en place en amont sur les grands axes pour réduire le trafic à travers le chantier pendant la période des travaux.
- ✓ Des interruptions de chantier sont prévues pour la période estivale (de juillet à août) et hivernale (de décembre à mars).
- ✓ Les accès riverains seront assurés en permanence. En cas d'impossibilité d'accès ponctuelle, les personnes concernées en seront informées au préalable.

Informations supplémentaires

04.50.90.11.22 ou accueil@mairie-morillon.fr

La Commune de Morillon vous remercie par avance pour votre compréhension

